

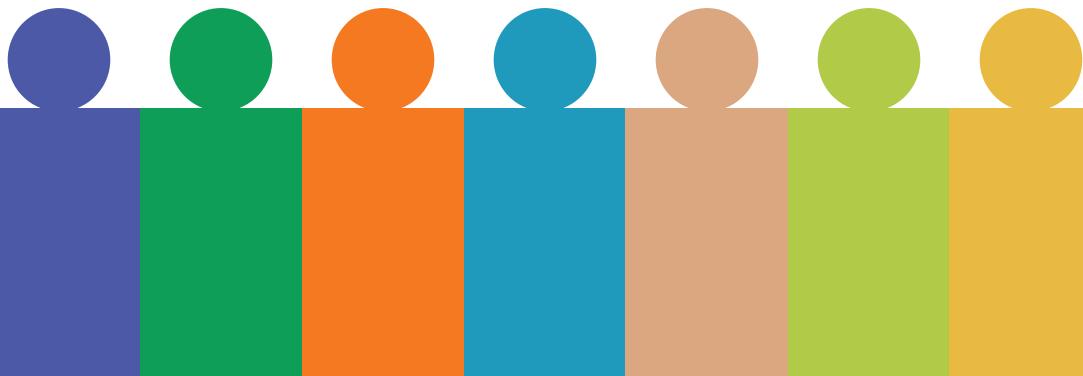


www.ge49.fr



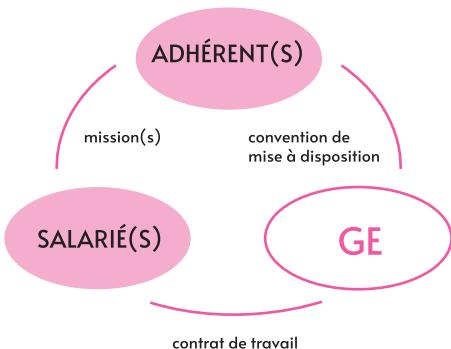
GUIDE PRATIQUE

des Groupements d'Employeurs du 49



Qu'est-ce qu'un Groupement d'Employeurs ?

Un Groupement d'Employeurs (GE) est une collaboration entre plusieurs entreprises pour partager des salariés(h/f). Il permet aux salariés de bénéficier de contrats à temps plein dans des secteurs où les contrats courts sont courants. Cela leur offre une stabilité d'emploi, tout en permettant aux entreprises membres d'optimiser leurs ressources humaines et de partager les coûts liés à l'emploi.



Qu'est-ce qu'un «maillage» ?

Pour pouvoir proposer un temps plein à un salarié, il est nécessaire de constituer ce qu'on appelle «un maillage». Ce maillage est composé d'entreprises qui ont un besoin à temps partiel ou saisonnier.

Exemple 1 : Guillaume, assistant comptable et administratif travaille sur 2 entreprises différentes chaque semaine.

Exemple 2 : Léa, ouvrière polyvalente, travaille sur 6 exploitations en production végétales différentes à l'année.



Les avantages côté salariés(h/f)

Diversité des missions : En tant que salarié d'un Groupement d'Employeurs, il peut être amené à travailler pour différentes entreprises membres du groupement. Cela offre une variété de missions, ce qui est stimulant sur le plan professionnel.

Sécurité de l'emploi : Les Groupements d'Employeurs offrent souvent une certaine stabilité de l'emploi, car même si une entreprise membre n'a pas suffisamment de travail à un moment donné, il y a d'autres entreprises au sein du groupement qui auront besoin de leurs services.

Formation continue : Les Groupements d'Employeurs investissent dans la formation continue de leurs salariés, ce qui est avantageux pour le développement de compétences professionnelles.

Flexibilité : Le contrat se construit autour des envies du salarié (disponibilité, compétences, mobilité géographique, etc).

Diversité des missions

Sécurité de l'emploi

Formation continue

Flexibilité



Les avantages côté entreprises

Optimisation des ressources humaines : Les entreprises membres partagent les compétences et le temps d'un salarié sans avoir à l'employer à temps plein.

Flexibilité : Les Groupements d'Employeurs offrent aux entreprises une flexibilité dans la gestion de leur personnel en ajustant les effectifs en fonction de leurs besoins fluctuants.

Réduction des coûts : Les coûts liés à l'emploi (salaires, charges sociales, etc.) peuvent être répartis entre les entreprises membres. Ce système est économiquement avantageux, surtout pour les petites entreprises.

Partage des compétences : Les entreprises membres bénéficient de l'expertise d'un salarié partagé, qui peut apporter des compétences spécifiques nécessaires pour des projets ponctuels.

Gestion simplifiée : Le recrutement et les tâches administratives liées à l'emploi (gestion des contrats, paie et autres aspects légaux) sont délégués au Groupement d'Employeurs.

Mutualisation des formations : Les Groupements d'Employeurs peuvent organiser des formations communes et en partager le coût entre les entreprises membres.

Facilitation de l'emploi de compétences rares : Les entreprises membres peuvent accéder à des compétences spécialisées qu'elles ne pourraient peut-être pas se permettre d'employer à temps plein.



Comment travaillent les GE ?

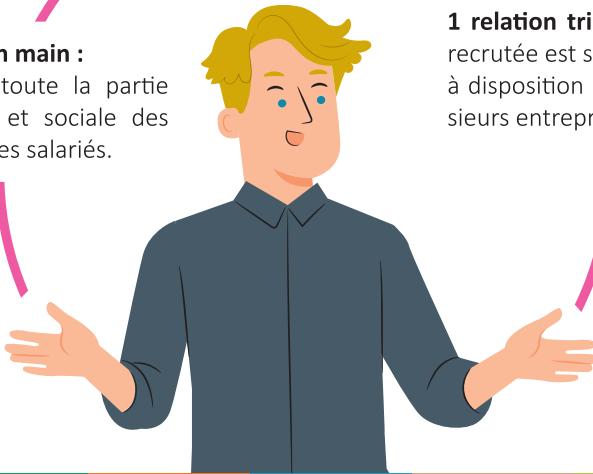
Les équipes des GE sur chaque territoire se déplacent au sein des établissements pour étudier le besoin, assurer un suivi personnalisé, accompagner les équipes et proposer des solutions RH ou sociales.

1 présence terrain avec une écoute active

pour permettre aux adhérents de réaliser un recrutement optimal professionnel et qualifié.

1 service clé en main :

le GE assure toute la partie administrative et sociale des contrats pour les salariés.



1 relation tripartite : la personne recrutée est salariée du GE et mise à disposition au sein d'une ou plusieurs entreprises adhérentes.

Quelles différences entre un GE et une agence d'intérim ?

L'agence d'intérim et le Groupement d'Employeurs ont quelques points communs, mais ils reposent sur des principes différents.

L'intérim est par définition une entreprise à travail temporaire.

Le GE est une structure associative qui recherche la récurrence des emplois, la fidélisation des salariés, l'accompagnement RH, le suivi des parcours de chaque salarié.

Le GE est une solution de déprécarisation sur un territoire.

L'agence d'intérim

VS

Le Groupement d'Employeurs

- Activité à but lucratif
- Contrat court
- Répond à un besoin ponctuel
- Pas de suivi des projets professionnels
- 1 contrat par mission

- Association à but non lucratif
- Contrat CDI par maillage encouragé
- Répond à un besoin sur le long terme
- S'intègre dans la stratégie RH de l'entreprise
- Fait se rencontrer les envies d'un salarié et les besoins d'une entreprise
- Régularité de la rémunération

1 contrat unique avec le Groupement d'Employeurs



38 Ave du Général PATTON
49000 ANGERS
contact@age-emploi.fr
02 41 36 83 20
www.age-emploi.fr



“Depuis 1991, AGE est à l'écoute de ses adhérents et de ses salariés pour répondre aux besoins en compétences à temps partagés du territoire. AGE accompagne également les entreprises pour leurs recrutements directs et les salariés pour leur évolution en compétences.”

MULTI SECTORIEL - TOUTES TAILLES D'ENTREPRISES

Type de maillage :

Maillage saisonnier et hebdomadaires



CDD & CDI à temps partagé



Recrutement & mise à disposition



Accompagnement sur-mesure & assistance RH



Développement de compétences



25 Rue de Nantilly
49400 Saumur
contact@agrival-ge.fr
06 75 21 71 30
www.agrival-ge.fr



“Accompagner les salariés au plus près de leur parcours et de leurs besoins pour créer un emploi partagé qui leur ressemble.”

AGRICULTURE - VITICULTURE - INDUSTRIE - TERTIAIRE

Type de maillage :

Maillage saisonnier et entre entreprises

30 Km autour de Saumur



CDD & CDI à temps partagé



Recrutement & mise à disposition



Accompagnement sur-mesure & assistance RH



Développement de compétences



Maison de l'Agriculture
14 Avenue Jean Joxé
49100 Angers
elioreso@elioreso.com
02 41 96 76 90
www.elioreso.com



“Notre structure propose un maillage territorial et un réseau de proximité. Notre mission : rechercher, recruter et former des salarié(e)s afin de les mettre à disposition des exploitations adhérentes agricoles.”

AGRICULTURE TOUTES FILIÈRES

Type de maillage :

Tout type de maillage.



CDD & CDI à temps partagé



Recrutement & mise à disposition

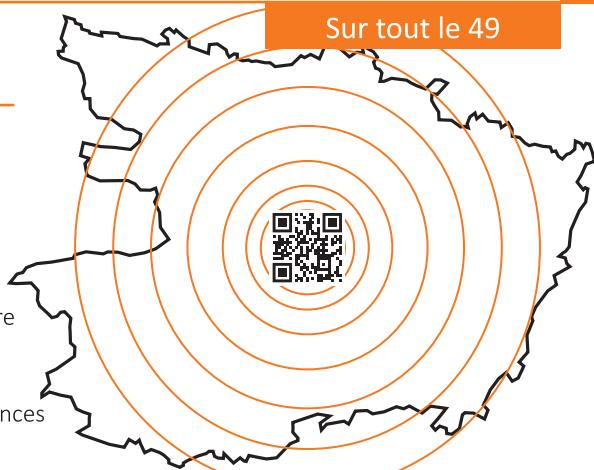


Accompagnement sur-mesure & assistance RH



Développement de compétences

Sur tout le 49



Siège social :
2 Avenue des Tilleuls
49250 Beaufort-en-Anjou
contact@forval.fr
02 41 54 86 76
www.forval.fr



FORVAL
FÉDÉRATEUR DE COMPÉTENCES

“FORVAL, une aventure humaine moteur de performance.

Notre ambition : accompagner la réussite des parcours professionnels de nos salariés. Très impliqué sur ses territoires et porteur de valeurs fortes, FORVAL met la RSE en action. C'est le seul GE labellisé LUCIE en Maine-et-Loire.”

MULTI SECTORIEL

Type de maillage :

Tout type de maillage,
TP/PME – coopératives – Collectivités



CDD & CDI à temps partagé



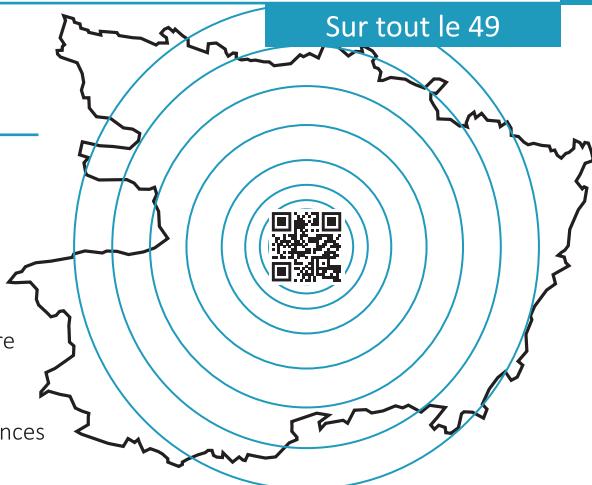
Recrutement & mise à disposition



Accompagnement sur-mesure & assistance RH



Développement de compétences



Sur tout le 49

2 Rue Pilastre
49100 Angers
contact@age-emploi.fr
07 87 59 29 64
www.gess49.com



“Destiné aux structures non-assujetties à la TVA (associations, collectivités, établissements publics, professions libérales exonérées). Spécialisé dans la mise à disposition de fonctions supports (secrétariat, administratif, comptabilité, communication, entretien, qualité, …)”

ASSOCIATIF (social, environnemental, sportif) – PUBLIC – MÉDICAL

Type de maillage :

Hebdomadaire avec d'autres structures.
De CDD 4 mois à CDI.
De 4h/semaine à 28h/semaine.



CDD & CDI à temps partagé



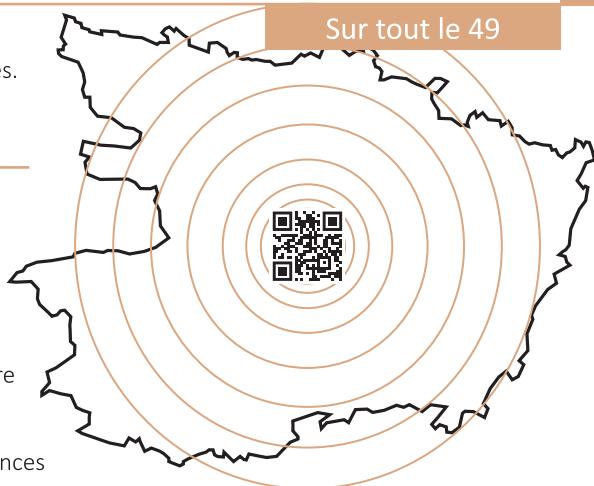
Recrutement & mise à disposition



Accompagnement sur-mesure & assistance RH



Développement de compétences



Sur tout le 49

2, square La Fayette
1^{er} étage
49000 ANGERS
resovaldeloire@resoemploi.fr
09 62 67 33 45
www.resofrance.fr

Reso
GROUPEMENT D'EMPLOYEURS
Val de Loire

“Accompagner les professionnels de notre secteur et apporter des solutions liées à la gestion des Ressources Humaines.

Notre ambition : mutualiser les contrats courts récurrents et les temps partiels, pour les transformer en emplois pérennes.”

CONSULTEZ
NOS OFFRES :
www.resoemploi.fr

HÔTELLERIE - RESTAURATION - MÉTIERS DE BOUCHE - TOURISME

Type de maillage :

Tous types de maillage, métiers opérationnels et métiers supports.



CDD, CDD saisonniers
CDI à temps partagé



Recrutement
& mise à disposition



Accompagnement sur-mesure
& assistance RH



Développement de compétences



3 av Saint Exupéry
49700 Doué-en-Anjou
contact@ge-safran.fr
02 41 50 42 85
www.ge-safran.fr



SAFRAN

“Une réponse innovante aux besoins de flexibilité actuels des entreprises et de stabilité pour les salariés.”

AGRICULTURE - CONDUITE - INDUSTRIE - TERTIAIRE

Type de maillage :

90% Saisons

10% Temps partagé mono-activité

30 Km autour de Doué-La-Fontaine



CDD & CDI à temps partagé



Recrutement



Accompagnement sur-mesure & assistance RH



Développement de compétences





Guide réédité en 2025 par les Groupements d'Employeurs du Maine-et-Loire.

Dans le cadre du CLPE



www.ge49.fr

Conception graphique : Elioreso. Illustrations : Storyset, Elioreso.

